EGB
Échantillon généraliste des bénéficiaires

L'EGB, c'est quoi ?

Une base de données construite par la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés.

Echantillon au 1/97ème de la population couverte par l'assurance maladie en France, qu'elle ait eu un remboursement de soins ou non.

Base mise en place en 2005 avec récupération de l'historique depuis 2003 pour le Régime Général (hors sections locales mutualistes), depuis décembre 2010 pour la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et depuis mai 2011 pour le Régime Social des Indépendants (RSI) .

Actualisation régulière et enrichissement trimestriel avec inclusion de nouvelles personnes : des nouveau-nés et des entrants dans un régime.

Aucune exclusion : tout patient inclus reste dans la base même après son décès.

L'EGB, quelles informations disponibles ?

Les individus avec des informations administratives et médico-administratives (dont date de naissance, affection de longue durée (ALD), date de décès, accident du travail, maladie professionnelle …)

Les prestations pour lesquelles un remboursement a été effectué avec nature des actes (consultation, biologie, pharmacie, dispositif médical, etc.), mode de prise en charge, date des soins, quantité, coûts, détail du contenu de actes,...

Les professionnels de santé ayant effectué les prestations remboursées pour un bénéficiaire de l'EGB : leur spécialité, nature d'exercice, département et commune.

Les données d'hospitalisation des personnes incluses dans l'EGB avec l'établissement de santé, la date d'entrée, de sortie, le diagnostic, le Groupe Homogène de Malades, le Résumé de Sortie Anonyme, les données de facturation… (données du Programme de Médicalisation du Système d'Information - PMSI).

L'EGB, les premières pistes d'analyse explorées et les possibles

Maladie d'Alzheimer : l'exposition aux traitements par anticholinestérasique ou *mémantine*, ses caractéristiques et son évolution dans le temps

Analyse de pratiques concernant les 70 médicaments plus dangereux qu'utiles signalés par la Revue

La dompéridone : une approche du nombre de morts subites en France

Début 2014, l'EGB totalise environ 660 000 personnes, avec pour certaines un suivi de près de 11 ans

L'EGB, quelles modalités d'accès ?

En 2011, l'Institut des données de santé (IDS) a autorisé *Prescrire* à étudier des données de l'EGB concernant les médicaments de la maladie d'Alzheimer. Autorisation renouvelée en 2012 puis élargie en 2013 aux médicaments "à écarter" et aux anticoagulants oraux.

Des modalités d'accès sécurisés avec :

- Respect de l'anonymat des individus et des professionnels de santé
- Accès restreints selon les profils utilisateurs à certains types de données (code postal, date de naissance précise, date des soins précise et date de décès précise). Impossibilité de réaliser des croisements entre les données afin de sécuriser le respect de l'anonymat.
- Autorisation d'accès bornée dans le temps à la durée de l'étude

Un accès aux données soigneusement encadré pour servir l'intérêt général tout en respectant les personnes mais sans être réservé à des organismes qui pourraient être juge et partie. Lire ''Accorder l'accès aux bases de données de santé en France : à condition de servir l'intérêt général et de respecter les personnes'' sur le site www.prescrire.org.

L'EGB, des limites …

Des données partielles incluant le Régime Général, sans les sections locales mutualistes et depuis fin juin 2010 – début 2011 la MSA et le RSI mais avec un historique incomplet. Des données d'hospitalisation et de consultations externes hétérogènes entre le public et le privé avec une transmission du PMSI MCO (Médecine Chirurgie Obstétrique) validé par l'ATIH (Agence de traitement de l'information hospitalière) et mise en ligne en juin 2011 avec historique depuis 2007.

Non représentativité de l'EGB aux échelles infra nationales.

Pour les médicaments, il s'agit des dispensations ayant fait l'objet de demande de remboursement et non pas leurs consommations réelles, qui sont seulement estimées.

© Prescrire

Références :
- *Site IDS : www.institut-des-donnees-de-sante.fr*
- *La Revue Prescrire : janvier, février et mars 2014*